***L’élection des délégués***

**L’élection des délégués : pour toutes personnes voulant se présenter aux élections, il faut organiser une campagne électorale pour se faire connaître et expliquer pourquoi il se présente.**

**Pour pouvoir avoir le droit de voter chaque votant doit posséder une carte électorale. Après nous devons choisir une ou deux personnes dans la classe et c’est celles qui ont le plus de voies qui deviendront les délégués titulaires et s’il y a d’autres personnes se seront les délégués suppléants.**

**Mais s’il n’y a que deux personnes alors elles seront nommées d’office comme délégués de classe.**

**Selon le nombre d’élève présent au moment des élections il y a un nombre minimum à avoir pour être élu au premier tour, puis s’il le faut un deuxième tour sera effectuer pour connaître le second délégué .Par exemple pour une classe de 22 élèves il faut obtenir au moins 12 voies pour être élu.**

**A la suite des élections les délégués participent à un stage pour mieux comprendre leurs rôles dans la classe.**

 **Mathéo**

 **Classe de 6ème D**